



## Description

L'Aigle botté est le plus petit aigle du domaine paléarctique\*. Son envergure de 110 à 135 cm est légèrement supérieure à celle de la Buse variable. Sa silhouette et son allure en vol évoquent celles du Milan noir avec lequel un oiseau de morphe\* sombre peut être confondu. Une confusion est également possible en mauvaises conditions d'observation avec la Bondrée apivore ou le Busard des roseaux. En revanche, le morphe\* clair adulte est typique avec son plumage contrasté blanc et noir. Plusieurs caractéristiques sont considérées comme diagnostiques de cette espèce en tous plumages pour un oiseau vu en vol, à savoir des couvertures sus-alaires\* moyennes claires contrastant avec le reste de l'aile sombre, la base de la queue claire, des fenêtres claires sous l'aile au niveau des rémiges\* primaires internes et des « feux de position » blancs à la base de l'aile sur le bord d'attaque.

Lorsqu'il est posé, on vérifiera surtout les tarses emplumés qui caractérisent tous les aigles et que ne possèdent pas les quatre espèces de rapaces citées plus haut.

## Écologie

L'Aigle botté est une espèce forestière occupant toutes sortes de faciès\* forestiers de la plaine à la moyenne montagne dès lors que le boisement n'est pas trop artificiel ou trop compact. En Espagne, bastion de l'espèce en Europe, les pins et les chênes sempervirents\* sont privilégiés pour la nidification. Plus au nord, les feuillus, particulièrement les chênes, sont également recherchés. C'est un chasseur d'oiseaux qui met à profit les discontinuités du milieu forestier, les clairières, les lisières, etc., pour exercer sa prédation à leur rencontre.

C'est une espèce migratrice discrète et généralement peu abondante, qui peut passer inaperçue dans les vastes territoires boisés qu'elle occupe de mars-avril à août-septembre, date à laquelle elle repart vers le continent africain où elle hiverne.

Le nid est construit à grande hauteur dans un arbre et régulièrement approvisionné en branchettes feuillées. Deux œufs sont pondus mais la productivité moyenne à l'envol est d'environ un jeune par couple reproducteur.

## Répartition, état des populations

L'Aigle botté occupe une bande assez étroite, entre 30° et 55° de latitude nord, allant de l'Espagne et du Maroc à la Chine. À l'ouest de cette vaste aire, il n'est commun que dans la péninsule ibérique et au Maghreb avec plusieurs milliers de couples.

Ailleurs en Europe de l'Ouest, l'espèce est rare à sporadique, la France arrivant en tête avec 300 à 400 couples. Cette population occidentale va hiverner en zone sahélienne au sud du Sahara et transite majoritairement par le détroit de Gibraltar où, par exemple, près de 15 000 individus ont été comptés à l'automne 2000. Un autre bastion de population serait en Russie, les oiseaux transitant vers l'Afrique par le Proche-Orient et le Moyen-Orient.

La population européenne, péninsule ibérique exceptée, est en déclin constant depuis plusieurs décennies à quelques rares exceptions comme en Bulgarie. Ainsi, en France, cet aigle a cessé de nicher dans le quart Nord-Est au cours des 50 dernières années, son aire s'amenuisant vers le Sud-Ouest. Actuellement, il n'y a pas de signe de reconquête des territoires perdus, malgré les changements climatiques marqués qui lui sont a priori favorables.

## Situation régionale

Pour autant que l'on sache, la Lorraine est à l'écart de l'aire de répartition actuelle de l'Aigle botté, les couples les plus proches étant installés en Bourgogne, la Champagne elle-même étant délaissée. Les derniers signalements de nicheurs lorrains remontent aux années 1960. De nos jours, cet aigle ne se montre plus chez nous que rarement, sans régularité et pas tous les ans.

De plus, un certain nombre de données ne sont pas validées par la commission d'homologation régionale, car insuffisamment documentées, eu égard aux risques de confusion. Cependant, il ne faut pas négliger la possibilité d'une reproduction locale de cette espèce réputée très discrète sur ses territoires et il convient d'être attentif lors de recherches en milieu forestier, particulièrement dans l'ouest de la Lorraine.

# L'Aigle botté

*Hieraetus pennatus* (Gmelin, 1788)

État de conservation en France : **Rare**  
 État de conservation en Lorraine : **Éteint**  
 Statut en Lorraine : **Migrateur très rare**

## Menaces et gestion

L'exploitation forestière, avec les dérangements qu'elle occasionne et les modifications de l'habitat de l'espèce qu'elle entraîne, est une menace permanente pour l'Aigle botté. Le rajeunissement des peuplements consécutif au mode de gestion et aux aléas climatiques, comme les tempêtes, est un facteur très négatif. L'espèce se maintient mieux dans les habitats de type méditerranéen beaucoup plus stables, sauf lorsque les incendies détruisent les forêts.

Enfin, ce migrateur transsaharien doit affronter les dangers et aléas inhérents à des déplacements importants et à un hivernage en zone sahélienne, dont on connaît les épisodes de sécheresse chronique qui impactent les populations de ses proies.

## Sites désignés pour cette espèce

FR4110007	FR4110060	FR4112002
FR4112004	FR4112009	

## Bibliographie

ANONYME (1959)	DÖDERLEIN L. (1911)
ENGELBACH J. (1927)	FIR (1984)
HULTEN M. & WASSENICH V. (1957)	LOMONT C. (1924)
PENOT J. & LAFERRERE M. (1954)	THIOLLAY J.M. (1967)





1 Balbuzard pêcheur migrateur se restaurant sur une berge de graviers de la Moselle © PATRICK DIEUDONNÉ  
2 Balbuzard pêcheur près de son nid dans le secteur de Dieuze © MICHEL HIRTZ

1	2